

À la une

Le droit français des agressions sexuelles dans le viseur de la Cour européenne

note par Charlotte DUBOIS et Pauline LE MONNIER DE GOUVILLE
sous CEDH, 4 sept. 2025

La CEDH condamne la France pour violation des articles 3 et 8 de la Convention. Au cœur du débat : la place du consentement dans les relations sexuelles, et les manquements de l'État dans la protection des victimes.



© Image générée par l'IA

Actualité

Réforme de la procédure d'appel : la Chancellerie en quête d'un nouveau « RIVAGE »

focus

Technique

Comprendre la qualification d'association de malfaiteurs : incrimination et répression

étude par Paul MALLET
et Jean-Baptiste THIERRY

Doctrines

La nécessaire adaptation du droit à la pratique, l'exemple du droit à la prise

étude par Angéline CHARROIN

Gazette Spécialisée

DROIT DES SOCIÉTÉS

SOUS LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE DE

• Rémi DALMAU

Professeur à l'université de Lorraine

• Olympe DEXANT-DE BAILLIENCOURT

Professeur à l'université Sorbonne Paris Nord

• Vincent MALASSIGNÉ

Professeur à CY Cergy Paris Université

AVEC LA PARTICIPATION DE

Jean-Baptiste BARBIÈRI, Marie BOUTRON-COLLINOT, Bastien BRIGNON, Matthieu BUCHBERGER, Simon FARGES, Alexandre GOFFINET, Elsa GUÉGAN, Xavier LEMARÉCHAL, David LEMBERG-GUEZ, Thiphaine SAUPIN, Mathieu STOCLET, Laurine TEIXEIRA et Lucie WATRIN



 FORMATION

Revisiter les lieux communs de la justice

SAMEDI 31 JANVIER 2026 / 9H-17H
MAISON DE L'AMÉRIQUE LATINE – PARIS 7^E

 INTERVENANTS

Direction scientifique :

- **Philippe Vouland**, avocat au barreau de Marseille, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **François Saint-Pierre**, avocat aux barreaux de Lyon et Paris, co-directeur de l'Institut de défense pénale
- **Marie Burguburu**, avocate au barreau de Paris, co-directrice de l'Institut de défense pénale

Intervenants :

- **Francesca Seatelli**, avocate au barreau de Bastia
- **Thomas Klotz**, avocat au barreau de Paris
- **Sébastien Schapira**, avocat au barreau de Paris
- **Charlotte Caubel**, procureure adjointe au Tribunal judiciaire de Paris
- **Sophie Obadia**, avocate au barreau de Paris
- **Karine Bourdié**, avocate au barreau de Paris, co-président de l'ADAP
- **Romain Boulet**, avocat au barreau de Paris, co-président de l'ADAP

 PUBLICS CONCERNÉS

Avocats

- Matière : droit pénal
- Prérequis : avoir de bonnes connaissances en droit pénal
- Niveau d'enseignement : 3 (avancé)

 OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

À l'issue de la formation, le bénéficiaire sera en mesure de :

- Intégrer le temps et le doute dans sa stratégie de défense.
- Optimiser l'usage de l'écrit, de l'oral et de l'image dans sa plaidoirie.
- Adapter sa posture face à la partie civile et aux enjeux de la profession.

 VALIDATION DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, un **certificat de réalisation** sera remis à chaque participant, attestant des heures de formation effectivement suivies.

PROGRAMME

8H45 : Accueil des participants

9H00 : Début de la formation

Le temps bénéficie-t-il à l'accusé ?

- . Comment l'appréhender, comment l'expliquer
- . Faut-il en jouer, le combattre et le plaider ?

Francesca SEATELLI, avocate au barreau de Bastia

Le poids des mots, le choc des photos

- . Quel est le rôle de l'image dans une procédure et au cours du procès ?

- . L'image peut-elle égaler, voire remplacer la parole ?

Thomas KLOTZ, avocat au barreau de Paris

Une plaidoirie s'écrit-elle ?

- . Comment la préparer ?
- . Comment passer de l'écrit à la parole ?

Sébastien SCHAPIRA, avocat au barreau de Paris

Questions de la salle

12H30-14H00 Cocktail déjeunatoire

Le regard d'un magistrat sur le doute

- . Le doute bénéficie-t-il vraiment à l'accusé ?
- . De quel doute s'agit-il ?

- . Comment le plaider ?

Charlotte CAUBEL, procureure adjointe au Tribunal judiciaire de Paris

La partie civile, intouchable

- . La partie civile est-elle vraiment sacrée ?
- . Comment et jusqu'où défendre sans risquer la victimisation secondaire ?

Sophie OBADIA, avocate au barreau de Paris

L'avocat est-il seul au monde ?

- . Cette solitude, faut-il l'aimer ?
- . Faut-il la fuir ? La partager ?

Karine BOURDIÉ et *Romain BOULET*, avocats au barreau de Paris et co-présidents de l'ADAP

Questions de la salle

17h00 Café de fin de formation



Programme et inscription :

<https://lEXT.SO/HoXinN>

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) :
Vendredi 30 janvier à 12H

Tarif : 450 € HT (540 € TTC)

Tarif -15% Avocat Jeunes professionnels
sur présentation d'un justificatif de statut
(dans les 5 premières années suivant la
prestation de serment pour les avocats) :
382,5€ HT (459€ TTC)

Relation clients :

relationclients@lEXTenso.fr
Tél. : 01 40 93 40 40



Gazette du Palais

Édité par Lextenso

1, Parvis de La Défense
92044 Paris – La Défense (CEDEX)

Directrice générale, Directrice de la publication :

Emmanuelle Filiberti

Présidente du Conseil scientifique :

Marie Burguburu Charvet

Rédactrice en chef : Laurence Garnerie

Coordnatrice de la Gazette spécialisée : Marie Rajchenbach

Rédacteurs : Catherine Berlaud, Nathalie Finck
et Samuel Seroc

Responsable scientifique : Pauline Le Monnier de Gouville

Secrétaire de rédaction : Elsa Boulinguez

Rédaction :

Tél. : 01 40 93 40 00

Courriel : redactiongp@lextenso.fr

Abonnements :

Tél. : 01 40 93 40 40

Courriel : relationclients@lextenso.fr

Publicité : julien.combaud@lextenso.fr

Tél. : 01 40 93 40 68

Tarifs 2025

• Prix TTC au n° : 25,53 €

+ frais de port

• Abonnement France (un an) :

Journal seul : 621,79 € TTC

Recueils + table seuls : 601,37 € TTC

Journal, recueil + table : 832,12 €

Abonnement feuilletable numérique : 264,44 € TTC

• Abonnement étranger (un an) :

Journal seul : 699 €

Journal, recueil + table : 899 €

Abonnement feuilletable numérique : 259 €

Internet : gazette-du-palais.fr

Twitter : @LextensoAvocat

Commission paritaire n° 0528 T 83097

ISSN 0242-6331

Dépôt légal à parution

Imprimé par Duplprint Mayenne, 733, rue Saint Léonard,

53101 Mayenne CEDEX

sur des papiers produits en Italie (couverture, 0% de fibres

recyclées) et en Allemagne (intérieur, 100% de fibres recyclées),

issus de forêts gérées durablement ;

impact gaz à effet de serre

pour un exemplaire : 713 g éq. CO₂



Illustration de la Gazette spécialisée sur la couverture :

Fanny Dallé-Asté / Da-fanny

Toute reproduction, même partielle, est interdite,

sauf exceptions prévues par la loi.

Projets d'articles : les manuscrits doivent être adressés par

courriel en format word à redactiongp@lextenso.fr

et comporter 15 000 caractères maximum (notes de bas

de page et espaces compris).

La rédaction n'est pas responsable des manuscrits

communiqués.

La Gazette du Palais peut désormais être citée de la façon

suivante : GPL 7 déc. 2023, n° GPL430b0.

Le numéro de type GPL430b0 est un numéro d'identifiant

unique permettant de retrouver directement l'article

via un moteur de recherche ou sur www.labase-lextenso.fr

Actualité

- GPL483j3 ■ Justice et sécurité intérieure : les priorités du gouvernement
Lecornu II 3
- GPL483k3 ■ Réforme de la procédure d'appel : la Chancellerie en quête
d'un nouveau « RIVAGE » 5
- GPL483g6 ■ Rentrée du TJ de Marseille : des renforts, des besoins
et une nouvelle cellule anti-corruption 6
- GPL483g5 ■ « L'audace est une qualité nécessaire pour pouvoir traverser
au mieux cette période »
entretien avec Yasmine DEVELLE 8
- GPL483j1 ■ Variations sur une peine de cinq ans avec mandat de dépôt
à effet différé assorti de l'exécution provisoire
libres propos par Pierre-Yves MAROT 10


Technique

- GPL483k4 ■ Comprendre la qualification d'association de malfaiteurs :
incrimination et répression
étude par Paul MALLET et Jean-Baptiste THIERRY 13

Doctrine

- GPL479q6 ■ La nécessaire adaptation du droit à la pratique, l'exemple
du droit à la prise
étude par Angéline CHARROIN 16

Jurisprudence

- GPL483j0 ■ Le droit français des agressions sexuelles dans le viseur
de la Cour européenne
note par Charlotte DUBOIS et Pauline LE MONNIER DE GOUVILLE
sous CEDH, 4 sept. 2025 20
- GPL483i8 ■ Admission des clauses attributives de juridiction
asymétriques : la Cour de cassation va plus loin que la Cour de
justice de l'Union européenne
note par Pierre GONDARD sous Cass. 1^{re} civ., 17 sept. 2025 (4 arrêts) 25
- GPL483c9 ■ Panorama de jurisprudence de la Cour de cassation
par Catherine BERLAUD 28
- GPL482h3 ■ Panorama de jurisprudence du Conseil d'État
par Nathalie FINCK et Samuel SEROC 32
- GPL483e0 ■ Chronique de jurisprudence de droit des sûretés
par Christophe ALBIGES et Marie-Pierre DUMONT en exclusivité sur la Base Lextenso :
<https://lext.so/GPL483e0> 

Gazette Spécialisée

DROIT DES SOCIÉTÉS

35

Sous la responsabilité scientifique de

Rémi DALMAU, Olympe DEXANT-DE BAILLIENCOURT et Vincent MALASSIGNÉ